Energie : comprendre le contexte énergétique, connaître les aides, découvrir les solutions et agir ensemble

Rencontre du mercredi 16 novembre 2022

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

1er ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

Ne restez pas seuls & sans réponses

ALLO PME CCI Nantes St-Nazaire

02 40 44 6001

ALERTE ENERGIE

Cliquez sur le visuel pour vous évaluez.

Crise énergétique

FLASH'DIAG ÉNERGIE

Un autodiagnostic en ligne pour estimer la maturité de votre entreprise en matière d'énergie.

FAITES LE POINT SUR VOS USAGES ET PRATIQUES EN MATIÈRE D'ÉNERGIE

Le Flash'diag énergie est un autodiagnostic en ligne qui vous permet d'identifier des premiers **leviers d'actions pour réduire votre consommations énergétique**.

Le questionnaire est composé d'une dizaine de points qui correspondent aux questions qu'il convient de se poser pour maîtriser ses consommations d'énergie :

- consommations,
- mesures et suivi,
- entretien des équipements,
- inventaire des postes,
- compétences,
- audit énergétique.

A l'issue du questionnaire, vous recevrez un livrable au format PDF avec des premières préconisations et pistes d'actions.

N'attendez plus pour faire le test !

✓ Testez-vous !

ALERTE ENERGIE

Cliquez sur le visuel pour en savoir plus et vous inscrire.

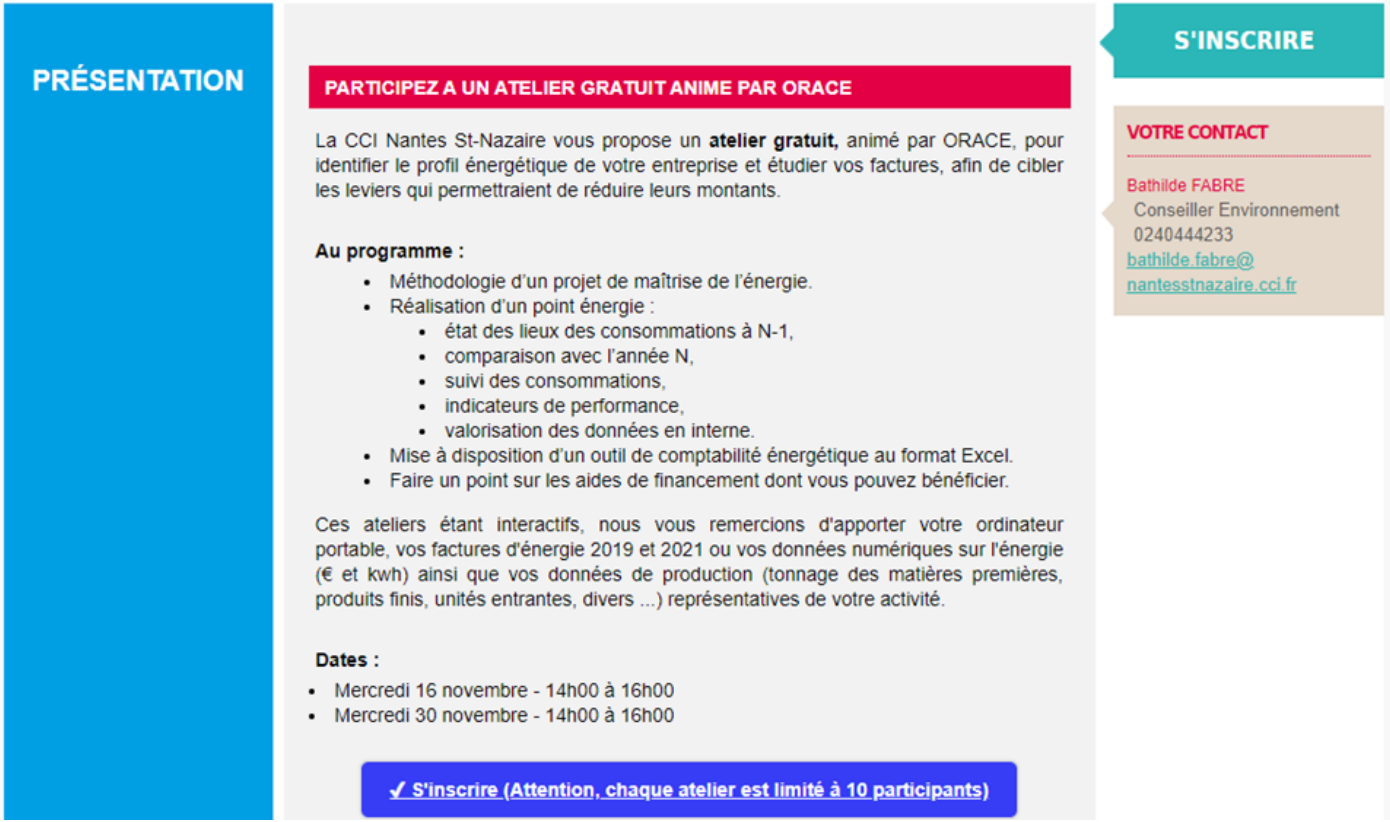

Projet de création d'une coopérative d'approvisionnement en énergies

- **Proposer aux entreprises de regrouper leurs consommations** pour massifier les volumes de MWh et sortir des procédures classiques d'achat sur le marché de détail

- **Rendre possible l'accès au marché de gros**

- **Intégrer la croissance verte** auprès des entreprises membres : achat d'énergies vertes & investissement dans des projets de production d'énergies renouvelables

PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Mesures de soutien pour faire face à la hausse des prix de l'énergie

Webinaire du 16 novembre 2022

PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

I - Les dispositifs financiers mobilisables

PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

I - Les dispositifs financiers mobilisables (1/3)

L'amortisseur d'électricité

À partir de 2023

• Toutes les TPE qui ne sont pas protégées par le bouclier tarifaire et les PME

• Si prix du mégawattheure de référence pour la part d'approvisionnement au marché du contrat supérieur à un niveau de 325€/MWh

• Aide forfaitaire sur 25 % de la consommation permettant de compenser l'écart entre le prix plancher de 325€/MWh et un prix plafond de 800€/Mwh

Bouclier Tarifaire

- TPE de moins de 10 salariés
- 2M€ de CA
- Compteur électrique d'une puissance inférieure à 36 kVA
- Prolongé en 2023

Baisse de la fiscalité (TICFE et ARENH)

Baisse de la fiscalité sur l'électricité (TICFE) à son minimum légal européen et du mécanisme d'ARENH (120TWh) :

- Toutes les entreprises
- Prolongée en 2023

PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

I - Les dispositifs financiers mobilisables (2/3)

Le guichet d'aide au paiement des factures de gaz et d'électricité

Hausse des coûts d'approvisionnement de gaz et/ou électricité entre mars et décembre 2022 :

• Montants d'achat de gaz et / ou d'électricité 2021 > 3 % du chiffre d'affaires 2021

• Doublement du prix de gaz et / ou d'électricité sur des périodes de 3 mois par rapport à la moyenne de prix sur 2021

→ Guichet accessible sur impots.gouv.fr

Le PGE Résilience

Appoint de trésorerie en raison des conséquences du conflit en Ukraine :

• Jusqu'au 31/12/2022

• Montant jusqu'à 15 % du CA annuel moyen sur les 3 dernières années

• Durée max de 6 ans avec franchise de remboursement de 12 mois

→ dp-covid-pret-garanti.pdf

Le Prêt à taux bonifié Résilience

• Pour les PME et ETI n'ayant pas obtenu tout ou partie de PGE

• Effort équivalent des parties prenantes privées du dossier

• Perspectives réelles de redressement et absence de procédure collective

• jusqu'au 31/12/2022

• Durée max de 6 ans (taux de 2,25 %) avec franchise de remboursement de 12 mois

→ codefi.ccsf44@dgfip.finances.gouv.fr

PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

I - Les dispositifs financiers mobilisables (3/3)

Les dispositifs d'activité partielle

- Activité Partielle de Longue Durée :

Indemnité :

- Le salarié percevra une indemnité, soit 70 % de sa rémunération brute antérieure
- L'employeur recevra de l'ASP une allocation équivalente à 60 % de la rémunération brute antérieure du salarié

2 manières de faire appel à l'APLD :

- Document Unilatéral en déclinaison d'un accord de branche étendu, mentionnant précisément le motif de la hausse du coût de l'énergie.
- Conclure un accord d'entreprise avec ce motif

→ **Dispositif conçu pour faire face à des difficultés durables / Jusqu'au 31 décembre 2022**

- Activité Partielle de droit commun :

Indemnité :

- Le salarié percevra une indemnité, soit 60 % de sa rémunération brute antérieure
- L'employeur recevra de l'ASP une allocation équivalente à 36 % de la rémunération brute antérieure du salarié

Conditions :

- Avoir des achats de gaz et/ou d'électricité atteignant au moins 3 % de son CA 2022
- Subir une baisse d'EBE par rapport à 2021, attesté par un document établi par un tiers de confiance

→ **ne peut excéder 6 mois sur une période de 12 mois glissante / motif « toutes autres circonstances exceptionnelles » Art. R. 5122-1 du code du travail**

PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

II - Les aides disponibles en cas de difficultés avec votre fournisseur d'énergie

PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Charte des fournisseurs d'énergie

→ contact-charte-energie@dgccrf.finances.gouv.fr.

De nombreux fournisseurs se sont engagés à travers une charte qui comprend 25 engagements pour aider les consommateurs, entreprises et collectivités à faire face à la crise énergétique. Cette charte, qui porte jusqu'au 30 avril 2024, contient plusieurs points d'importance :

- En 2023, mise en place **d'une garantie** de l'État pour réduire le risque de défaut de l'entreprise cliente d'un fournisseur. Cette garantie, mise en œuvre dès le projet de loi de finances 2023, facilitera l'accès de tous les consommateurs à un contrat de fourniture d'énergie.

- Publication d'un **prix de référence** de l'électricité pour plusieurs profils de consommateurs professionnels : depuis le 19/10/2022 de références indicatives de prix de l'électricité publiées par la Commission de régulation de l'énergie (CRE) pour permettre notamment aux PME et collectivités territoriales de s'assurer que les offres de leurs fournisseurs sont compétitives et reflètent bien la réalité des coûts d'approvisionnement. **→ https://www.cre.fr/**

PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

II - Les aides disponibles en cas de difficultés avec votre fournisseur d'énergie (2/2)

RÉCLAMATION PRÉALABLE

- Réclamation relative au contrat de fourniture
- Par courriel (e-mail) ou courrier
- Contact : https://calculettes.energie-info.fr/pratique/liste-des-fournisseurs

MEDIATEUR DES ENTREPRISES

Entreprise de plus de 9 salariés ou un CA supérieur à 2M€

→ EDF : https://mediateur.edf.fr/

→ ENGIE :https://www.mediateur-engie.com/

→ Autre : https://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises

MÉDIATEUR NATIONAL DE L'ÉNERGIE

- Moins de 10 salariés et CA inférieur à 2M€
- Saisine gratuite
- Déclaration en ligne du litige via SOLLEN : https://www.sollen.fr/
- délai maximum de 10 mois
- énergie-info : 0 800 112 212

PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

III – s'engager durablement dans la transition énergétique

PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Accompagnements de l'ADEME

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Vous souhaitez vous engager dans la mise en œuvre de la transition écologique et énergétique ?

En tant qu'opérateur de l'État, l'ADEME vous accompagne dans votre démarche à travers un parcours sobriété.

Retrouvez en un clin d'œil les services d'accompagnement et les financements qui correspondent à votre entreprise et secteur d'activité :

https://agirpourlatransition.ademe.fr/

PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Accompagnements de l'ADEME

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

.Diagnostic : Pour les PME de 20 à 250 salariés, l'ADEME propose le Diag Éco-Flux en partenariat avec Bpifrance pour la réduction des consommations d'énergie, d'eau et de matières et la réduction des déchets : https://diagecoflux.bpifrance.fr/.

.Construire son plan de sobriété :
. https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/optimisez-tpe-pme

.Décarbonez votre industrie : Une opportunité pour accroître vos performances et réduire votre empreinte carbone → https://fondschaleur.ademe.fr/

Sur la période 2020-2022, ce sont 1,2 milliard d'euros du Plan de relance qui sont investis dans la décarbonation de l'industrie.

PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Toutes les aides et contacts :
https://pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr/

Guide pratique relatif à la sobriété énergétique des entreprises :
https://www.loire-atlantique.gouv.fr/

Je rencontre des problèmes pour régler mes factures d'énergies ou je procède à une nouvelle contractualisation

Mesures d'urgence — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Je souhaite obtenir des premiers renseignements sur la transition énergétique

Flash'diag

Développeurs économiques

Je souhaite être accompagné afin de réaliser un diagnostic énergétique de mon entreprise et obtenir un plan d'actions

Diag Eco-flux
Diag Décarbon'action — bpifrance

Prêt vert
Prêt Economie d'énergie — bpifrance

AMI Industrie du Futur — RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Structures accompagnatrices — Atlansun, cetim, croissance verte, ORACE, NOVABUILD, FIBOIS PAYS DE LA LOIRE, Jupiter 1000

Fonds Chaleur — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, ADEME

Je souhaite financer des investissements pour la transition énergétique de mon entreprise

AAP DEMI BaC
AAP IBaC PME — FRANCE 2030, RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, ADEME

Je suis un offreur de solutions et je souhaite me développer

SUITES

ORGANISATION DE **RÉUNIONS DÉPARTEMENTALES** POUR

PRÉSENTER LES AIDES POSSIBLES, DES TÉMOIGNAGES D'ENTREPRISES ENGAGÉES DANS LEUR TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LA PRÉSENCE D'OFFREURS DE SOLUTIONS

MISE À DISPOSITION D'UN **PANORAMA** DE L'ENSEMBLE DES **AIDES DISPONIBLES ET DES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT**

RÉGION PAYS DE LA LOIRE